



**accompagnement logement**  
de la mobilité professionnelle des salariés

# → CIL-PASS mobilité®

c'est plus facile  
quand on est  
accompagné



# → CIL-PASS mobilité®

un service en réseau  
réservé aux SALARIÉS

## vous êtes :

- Salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole
- Salarié en cours d'embauche par une entreprise du secteur privé non agricole

(entreprise d'au moins 10 salariés)

# → CIL-PASS mobilité®

**accompagnement logement**  
de la mobilité professionnelle des salariés

Contactez votre entreprise ou :



CIL-PASS mobilité®, AIDES LOCA-PASS® et AIDE MOBILI-PASS® sont des marques déposées pour le compte du 1% Logement.



## CIL-PASS mobilité®

vous accompagne dans votre mobilité

Si vous devez déménager dans le cadre de votre activité professionnelle :

- trouver un nouveau logement en location,
- acquérir une maison ou un appartement.



## CIL-PASS mobilité®

Ce service d'accompagnement est payant

Il peut être financé par des aides proposées par votre organisme 1% logement.  
Renseignez-vous !

## CIL-PASS mobilité®

une aide globale et personnalisée

Dès la prise en charge de votre dossier, nos conseillers vous accompagnent<sup>(1)</sup> :

<b>Recensement</b>	validation des attentes et des besoins
<b>Présentation</b>	de la région et de la ville d'accueil
<b>Recherche</b>	préselection de logements
<b>Visite accompagnée</b>	des logements sélectionnés - découverte de l'environnement : écoles, commerces, transports...
<b>Aide à l'installation</b>	bail, état des lieux, branchements

(1) ce service en réseau peut être enrichi de prestations optionnelles.

## CIL-PASS mobilité®

notre réseau s'engage

Le professionnalisme, l'objectivité et la neutralité du Mouvement 1% Logement.  
Un service homogène partout en France.



## CIL-PASS mobilité®

un réseau à votre service

Un service réservé aux entreprises et à leurs salariés.

Un accompagnement global grâce à un réseau national.

Des interlocuteurs locaux, qui connaissent parfaitement votre ville d'accueil.

## CIL-PASS mobilité®

vient compléter toutes les aides déjà proposées par les organismes 1% logement :

- prêt relais Mobilité,
- AIDES LOCA-PASS®,
- AIDE MOBILI-PASS®,
- prêt pour double charge de logement,
- et tous nos produits et services pour la location ou l'accession à la propriété.

Exemples de situations prises en compte

- votre entreprise vous propose une mutation qui vous oblige à déménager,
- une entreprise veut vous recruter et vous devez changer de région,
- vous êtes salarié, et vous êtes envoyé en mission temporaire loin de votre résidence principale.